Divesinfos

LE BULLETIN D'INFORMATION MUNICIPAL DE DIVES-SUR-MER

MARS 2023 Dossier **idget 2023**

À vos côtés

Lancement de l'OPAH

Cadre de vie

Proiet CLAS à l'école Colleville

Amusez-vous!

Coups de coeur de la Médiathèque



Tel: 02 31 28 12 50 - email: mairie@dives-sur-mer.fr

10

Édito ~~~~



l'heure où j'écris cet édito, notre pays est confronté à un mouvement social de grande ampleur. Le recul de l'âge légal de départ à la retraite à 64 ans cristallise les oppositions.

Maire de Dives-sur-Mer, je suis responsable de plus de 130 salariés et

je sais combien les corps s'usent au travail.

Que ce soit à la voirie ou dans les bâtiments, après 50 ans, combien de mal au dos, d'arrêts de travail justifiés, de longues maladies ou d'invalidités?

C'est aussi vrai pour les femmes de ménage, les assistantes maternelles, les infirmières, les auxiliaires de vie qui doivent aider les personnes âgées, souvent malades qu'il faut déplacer, laver, soigner.

C'est également le cas des personnels administratifs qui passent une bonne partie de leur temps de travail assis devant un écran. Malgré le soin apporté pour les soulager, combien de dorsalgies qui représentent le 2ème motif de consultation médicale, et la première cause de handicap au travail avant 45 ans ?

Soucieux de la vie dans la cité, je sais combien les jeunes retraités sont utiles à la société. Ce sont eux qui s'occupent de leurs parents plus âgés, de leurs petits-enfants. Ils sont ceux qui s'engagent le plus en tant qu'élus dans les conseils municipaux, dans les associations, les clubs sportifs, gratuitement, bénévolement.

Pourquoi faut-il prolonger l'âge de départ à la retraite, aggraver tous ces maux et amputer tous ces apports positifs à la vie en société?

Ambroise Croisat ministre communiste du Général de Gaulle et père de la sécurité sociale et de la retraite disait à son propos : « Il faut en finir avec la souffrance, l'indignité et l'exclusion. Désormais, nous mettrons l'homme à l'abri du besoin. Nous ferons de la retraite non plus une antichambre de la mort, mais une nouvelle étape de la vie. »

Les anciens sont plus nombreux il n'est donc pas anormal que la part de la richesse créée qui leur est consacrée soit plus importante!

Les bénéfices faits par les grandes entreprises du CAC 40 sont plus importants que jamais. Une entreprise comme Total fait 20 milliards profit en 2022 dont 17 consacrés aux actionnaires. Ne serait-il pas temps de répartir autrement la richesse créée?

Maire de Dives-sur-Mer, vous connaissez mes engagements, les valeurs que je défends, je ne m'en suis jamais caché et vous m'avez élu en toute connaissance de cause. Cependant, je fais toujours très attention à être à l'écoute et au service de tous les divais quelles que soit leurs opinions. Cela ne m'empêche pas dans des moments exceptionnels comme celui que nous vivons, de prendre position. Aussi, comme plus de 70 % des français et plus de 80 % des actifs, je dis avec vous : « Non au recul de l'âge de la retraite de 62 à 64 ans ! ». C'est pour moi un recul de civilisation inacceptable.

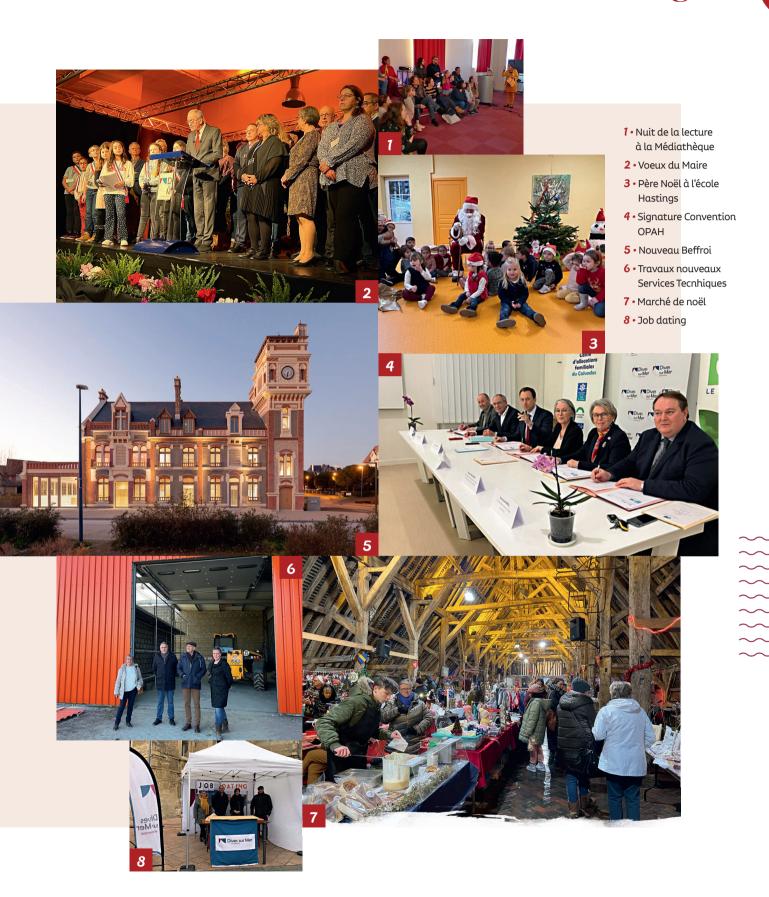
Pierre Mouraret

Maire de Dives-sur-Mer

Sommaire

6	GRAND DOSSIER
	• Le budget de Dives-sur-Mer
0	LA MUNICIPALITÉ À VOS CÔTÉS
	Infos pratiques : CCAS et CMS
	· Lancement de l'OPAH
	Micro-crècheCMEJ – Espaces sans tabac
2	VOTRE CADRE DE VIE
	Projet CLAS école Colleville
	Jeunesse
	Jardin intergénérationnel
4	INTERCOMMUNALITÉ
5	POUR VOUS DIVERTIR
J	• Projet Téléthon
	• Un fleuve pour la liberté, la Dives
	• Les ateliers des associations
6	AMUSEZ-VOUS
U	· Les coups de cœur de la médiathèque
	• Recette du poulet salé sucré
7	LES DIVAIS ONT DU TALENT
	• Changement de lieutenant à la caserne
	de Perriers en Auge
8	ÉTAT CIVIL
9	TRIBUNES LIBRES

Retour en images



À vos agendas

Mars

Mercredi 15 mars

Thé dansant Espace Nelson Mandela Association Dives Amitié

Samedi 18 mars

15 h 00 - Projection du film « Paroles de Divais » Cinéma le Drakkar Association Un fleuve pour la Liberté

Les 18 et 19 mars

Foire aux arbres Ranch (avenue des Résistants) Association Comité des Fêtes

Dimanche 19 mars

Commémoration de la fin de la guerre d'Algérie Parc André Lenormand

Ville de Dives-sur-Mer

Mercredi 22 mars

Après-midi dansant Espace Nelson Mandela Association Ensemble et Solidaires UNRPA

Jeudi 23 mars

18 h00 - Projection du film « Paroles de Divais » Cinéma le Drakkar

Association Un fleuve pour la Liberté

Samedi 25 mars

Repas dansant Espace Nelson Mandela Association Comité des Fêtes

Dimanche 26 mars

Salon des antiquaires Halles Médiévales Société Buffard

Jeudi 30 mars

18 h00 - Conférence sur les mammifères marins Cinéma le Drakkar

Association Un fleuve pour la Liberté

Auril

Vendredi 7 avril

Carnaval des écoles Ville de Dives-sur-Mer

Dimanche 9 avril

Course à l'œuf Centre de loisirs les Tilleuls Association Comité des Fêtes

De 10 h à 18 h Exposition des artistes locaux Halles médiévales Service Culturel

Mercredi 12 avril

Concours de belote Espace Nelson Mandela Association Ensemble et Solidaires UNRPA

Samedi 15 avril

Boum déguisée Association APE Les P'tits Divais

Les 15 et 16 avril

Trail de l'estuaire de la Dives Place de la République et Halles médiévales

Association EDAC

Mercredi 19 avril

Thé dansant Espace Nelson Mandela Association Dives Amitié

Dimanche 23 avril

Salon des antiquaires Halles médiévales Société Buffard

Mercredi 26 avril

Après-midi dansant Espace Nelson Mandela Ensemble et Solidaires UNRPA

Samedi 29 avril

Atelier jardinage Serres municipales Ville de Dives-sur-Mer

Dimanche 30 avril

Commémoration de la déportation Cimetière

Ville de Dives-sur-Mer

Anim'art 14160 Halles médiévales et place de la République

Association SOS Chiens et Chats 14160



Lundi 1er mai

Vente de muguet

Association Rétro-Musée de Pompiers Rosalie

Les 6 et 7 mai

Concours M2 et 70° anniversaire du club SUD Boules

Dimanche 7 mai

Vide-greniers Ranch (avenue des Résistants)

ULD Basket Raid multi-sports Association Vikazim

Lundi 8 mai

Commémoration de la Victoire 1945 Ville de Dives-sur-Mer

Mercredi 10 mai

Concours de belote Espace Nelson Mandela Association Ensemble et Solidaires UNRPA

Les 13 et 14 mai

Rencontre photographique Centre de loisirs les Tilleuls Centre Photographique Henri Magron

Mercredi 17 mai

Thé dansant Espace Nelson Mandela Association Dives Amitié

Les 17 et 19 mai

Exposition Halles médiévales Association Un fleuve pour la Liberté

À vos agendas

Jeudi 18 mai

Vide-greniers

Ranch (avenue des Résistants)

Association Comité des Fêtes

Les 18 et 19 mai

Tournoi de ieunes **Stade Heurtematte**

SUDC Football

Samedi 20 mai

Finale départementale des jeunes Stade Heurtematte

SUDC Football

Dimanche 21 mai

Salon des antiquaires Halles médiévales

Société Buffard

Mercredi 24 mai

Après-midi dansant Espace Nelson Mandela

Association Ensemble et Solidaires IINRDA

Samedi 27 mai

Atelier jardinage Serres municipales

Ville de Dives-sur-Mer

Les 27 et 28 mai

Féeries Vénitiennes

Association Masques et Loups

Samedi 27 au soir

Pierres en lumières

Association La Maison Bleue da Costa

luin

Samedi 3 juin

Fête de l'école de Football

SUDC Football

Dimanche 4 juin

Fête de la pêche

Association La Côte Normande

Exposition

Halles médiévales

Association l'Atelier Créatif

Les 9 et 10 juin

Gala de danse

Gymnase Ouestel-Delaporte

Association Expression Danse

Dimanche 11 juin

Salon de la création artisanale Halles médiévales

Association Comité des Fêtes

Mercredi 14 juin

Concours de belote

Espace Nelson Mandela

Association Ensemble et Solidaire UNRPA

Dimanche 18 juin

Commémoration de l'Appel

Ville de Dives-sur-Mer

Quoi de neuf au Drakkar?

Les P'tits Cinés de Printemps

Du 12 avril au 7 mai

Festival du Film Romantique de Cabourg Du 14 au 18 juin

Les ateliers du Sablier

« Cvcle de création amateur »

Le cycle de la création amateur continue au Sablier! Rendez-vous dans les ateliers du Sablier à Dives-sur-Mer ou à Ifs de 10 H à 12 H 30 pour découvrir les arts de la marionnette.

- · Les 4 et 25 mars
- Le 8 avril
- Les 13 et 17 mai
- Les 3, 16 et 17 juin
- > Informations et inscriptions : Louisa DORINET au 02 31 82 08 75 ou louisa.dorinet@le-sablier.org

« Déambulation du 14 juillet »

Le Sablier, la ville de Dives-sur-Mer, le Comité des Fêtes et le Collectif Titanos s'associent pour imaginer une déambulation festive le soir de la Fête Nationale. Si vous souhaitez participer à la confection de masques, costumes et lampions, rendez-vous du mardi 25 au samedi 29 avril!

> Plus d'informations : 02 31 82 72 72

Du côté de la Médiathèque

MARS

Exposition «La Nature au bout des doigts, petit musée tactile» Du 01 mars au 01 avril

Sieste musicale: Au travers d'un voyage musical de 30 minutes, petits et grands seront bercés aux douces sonorités de la flûte traversière du vibranhone et de la basse électrique. Samedi 11 mars à 15h30 et 16h

Rencontre avec la poétesse Sandra Moussempès Samedi 18 mars à 15h30

Photo-édition, rencontre avec Philippe Delval Samedi 25 mars à 15h30

AVRIL

Exposition « A la manière de Fernand Léger» Du 4 au 15 avril

Conférence « Les couleurs comestibles de Fernand Léger» Samedi 15 avril à 15h30

Exposition «Le pouvoir des couleurs Du 18 avril au 29 avril

ΜΔΙ

Daniel Fraboulet viendra présenter son dernier ouvrage «Les Landry». Cette fiction historique, écrite à la première personne, fait revivre Jacques

Landry, homme de la terre devenu maire qui, depuis son moulin qu'il transformera en lieu de villégiature a su affronter la modernité et l'histoire en marche

Samedi 6 mai à 15h30

Exposition collective des travaux des enfants divais Dates à venir

Viens réviser à la bibli Tout le mois de mai

Vente de livre annuelle Samedi 24 juin, toute la journée

Ateliers mensuels

Atelier numérique

- >15 h30 · Samedi 4 mars
- Samedi 1 avril · Samedi 13 mai
- Les croqueurs de livres
- > 17 h
- · Vendredi 10 mars
- · Vendredi 7 avril · Vendredi 5 mai
- · Vendredi 9 juin

Heure du conte > 16 h

- · Mercredi 15 mars · Mercredi 26 avril
- · Mercredi 24 mai

Bébés lecteurs

- > 9 h30 et 10 h30
- · Vendredi 31 mars · Vendredi 28 avril
- · Vendredi 26 mai
- · Vendredi 30 juin

Difficile exercice pour le budget 2023



Concernant le gaz, la hausse de notre facture au 31 décembre est de 509 % !!!! Sans intervention de notre part, la facture passerait de 152 000 à 780 000 € ce qui est financièrement impossible.

> Dans quel contexte a été monté le budget prévisionnel 2023 ?

Celui de la crise de l'inflation, c'est-à-dire le coût de la vie (prix de l'énergie, des dépenses alimentaires, des carburants, de certaines matières premières...), qui a considérablement augmenté pour les familles et encore plus pour les communes car elles ne bénéficient quasiment pas de mesure de soutien ou de bouclier tarifaire de la part de l'État.

> L'équilibre budgétaire a donc été difficile à trouver?

Il nous a fallu trouver 700 000 € pour équilibrer notre budget en limitant notre autofinancement et donc de réduire nos investissements. Pourtant les investissements contribuent au développement de notre ville et à l'attractivité de notre commune. De plus, ils génèrent du travail à nos entreprises locales.

Parallèlement comme vous pourrez le constater dans notre article consacré au budget nos dotations versées par l'Etat continuent de diminuer depuis 2018 c'est une baisse de 239 972 € soit une baisse cumulée de 19%.

> Quelles décisions avez-vous prises face à la crise énergétique?

Tout d'abord, nous avons pris des décisions immédiates pour faire baisser les factures : L'extinction nocturne de l'éclairage public de 23 H 00 à 6 H 00 du matin nous permet de contenir la hausse du tarif de l'électricité de 125 % sur ce poste. Parallèlement, nous poursuivons avec notre prestataire (SDEC) notre programme de renouvellement et de changement des points lumineux en LED. Pour nos bâtiments, la hausse de l'électricité est de 25 % (oui il y a différence d'augmentation entre les bâtiments et l'éclairage public!!) et nous avons décidé de changer tout notre éclairage actuel par des LED soit plus de 800 points lumineux pour un montant total d'acquisition de 27 000 €.

Concernant le gaz, la hausse de notre facture au 31 décembre est de 509 %!!!! Sans intervention de notre part, la facture passerait de 152 000 à 780 000 € ce qui est financièrement impossible. Donc nous avons pris la décision :

De revoir toutes les occupations de nos bâtiments afin de les optimiser.

De diminuer, sauf dans les écoles, les températures de chauffe comme par exemple dans les gymnases (de 16 ° à 12 °).

De stopper la chauffe dans certains bâtiments comme les serres municipales... Toutes ces mesures doivent nous permettre de baisser la facture de 30 %.

Enfin nous prenons des décisions sur le long terme. A cet effet des crédits sont prévus

au budget 2023 pour réaliser des audits énergétiques dans tous nos bâtiments. Les objectifs sont :

D'arrêter la liste des bâtiments les plus énergivores et de fixer un programme de travaux selon les urgences.

> Faudra-t-il envisager des augmentations tarifaires des services de la cantine ou une baisse de la qualité ?

Non nous avons pris la décision en conseil municipal de maintenir nos tarifs de cantine dont le montant maximum est $1 \in .$ Je me félicite que ce vote ait été pris à l'unanimité. Cette tarification s'inscrit dans l'objectif de la stratégie de prévention et de lutte contre la pauvreté, afin de garantir à tous un accès à l'alimentation. L'accès à la cantine permet

de bénéficier d'au moins un repas complet et équilibré par jour, mais aussi favorise le bon déroulement des apprentissages en contribuant à la concentration des élèves et participe à l'apprentissage du vivre ensemble.

Concernant la qualité de nos repas ainsi que les quantités nous maintenons notre offre au même niveau.

> Si la situation perdure, vous faudra-t-il renoncer à certains projets et/ou investissements?

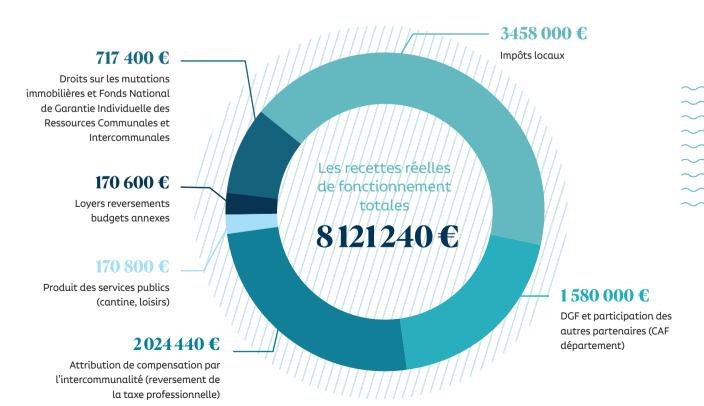
Pour 2023 nos investissements prévus seront réalisés. Maintenant si la situation venait à perdurer ou à se dégrader il nous faudrait revoir les priorités dans nos investissements.



Monsieur Gérard MARTIN 1er adjoint en charge des finances

Les moyens financiers des communes

Les recettes de fonctionnement de la ville de Dives-sur-Mer



Dotations de l'état



Dépenses réelles de fonctionnement



Evolution du budget alimentation

(restauration scolaire- centre de loisirs- portage des repas à domicile)



2021 **132 272 €**



2022 **177 140 €**



Estimation 2023

205 000 €

Une facture énergétique qui explose

Comme toutes les communes de plus de 10 agents, la ville de Dives sur Mer ne bénéficie pas du bouclier tarifaire sur ses consommations électriques et de gaz.

ÉVOLUTION DE FACTURE D'ÉLECTRICITÉ

240 000 €	221 936 €	187 827 €	
Estimation 2023	2022	2021	

ÉVOLUTION DE LA FACTURE DE GAZ

550 000 €	283 614 €	218 407 €	154 743 €
Estimation 2023	2022	2021	2020

COÛT DES ASSURANCES

39 500 €	38 662 €	45 296 €	40 138 €	
Estimation 2023	2022	2021	2020	

COÛT DES FOURNITURES DE PETITS ÉQUIPEMENTS

267 000 €	263 850 €	263 450 €	273 950 €
Estimation 2023	2022	2021	2020



~~~ Les principaux investissements prévus en 2023 ~~~

DEPENSES		RECETTES	
PATRIMOINE			
• Étude de rénovation des Halles	25 000,00 €		
 Rénovation du parvis place du beffroi 	800 000,00 €	- Subventions	450 000,00 €
S/TOTAL	825 000,00 €		450 000,00 €
BATIMENT DES ST			
· Construction batiments des services techniques	1132 000,00 €	- Subventions	251 000,00 €
Constructions des nouvelles serres	135 000,00 €		
S/TOTAL	1 267 000,00 €		251 000,00 €
SPORT			
• Piste athlétisme	301 734,00 €	Subventions	240 658,00 €
Changement eclairage terrain d'honneur (LED)	121 000,00 €		
 Changement éclairage terrains d'entrainement (LED) 	19 000,00 €		
· Club House Hand	50 000,00 €		
S/TOTAL	491 734,00 €		240 658,00 €
ECOLES ET JEUNESSE			
Travaux buanderie chauffage les tilleuls et travaux premier étage	70 000,00 €	- Subventions	174 000,00 €
Rénovation du petit théâtre de lécole de Colleville	380 000,00 €		
S/TOTAL	450 000,00 €		174 000,00 €
MICRO CRECHE			
- Achat CPAM	184 700,00 €	Subventions	507 315,00 €
Maitrise d'œuvre micro crèche	39 600,00 €		
· Équipements et honoraires	108 329,00 €		
- Travaux	391 200,00 €		
S/TOTAL	723 829,00 €		507 315,00 €
VOIRIE			
Éclairage public (modernisation et passage en LED	90 000,00 €		
Programme voirie 2023	339 000,00 €		
S/TOTAL	429 000,00 €		
ENTRETIENS DU PARC DE LA VILLE ET	ACQUISITIONS DIVERS	ES	
 Travaux sur bâtiments, remplacements de véhicules et acquisitions diverses 	202 165,00 €		

Prévention



LE CMEI s'engage dans les espaces sans tahac!

Le proiet α été voté au Conseil Municipal des Enfants et des Jeunes le 7 février dernier à l'unanimité.

Leur idée : instaurer dans différents endroits de la ville des espaces sans tabac. Ces endroits, sont dans les lieux que fréquentent les enfants par exemple devant l'école maternelle ainsi que l'école élémentaire, le centre de loisirs « Les Tilleuls ».

Les jeunes seront invités au Conseil Municipal (des adultes) de mars pour présenter ce projet qui nécessite une délibération municipale.



Habitat

Dives-sur-Mer lance son Opération d'Amélioration de l'Habitat

Ce vendredi 27 janvier, à Dives-sur-Mer, la municipalité a signé sa convention d'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat. Ce dispositif mis en place pour une durée de trois ans concernera l'ensemble du parc privé de la commune. Cette OPAH a pour but d'accompagner les propriétaires qui souhaitent réaliser des travaux dans leurs logements en proposant des aides financières mais aussi en les accompagnant techniquement et administrativement.

Pourquoi une OPAH sur le territoire?

Après une étude de 10 mois sur l'analyse des besoins en rénovation, les élus ont décidé de lancer une opération pour permettre à leurs habitants de vivre dans des logements sains, confortables, adaptés et économes en énergie, dynamiser l'activité des artisans, et valoriser le patrimoine bâti. L'objectif fixé est de 84 logements à rénover (71 Propriétaires Occupants, 13 logements locatifs).

Qui peut-en bénéficier?

Sont potentiellement éligibles tous les propriétaires d'un logement de plus de 15 ans qu'ils occupent à titre de résidence principale.

Les propriétaires qui occupent leur logement aux conditions suivantes:

- · Le bâtiment doit avoir plus de 15 ans,
- · Le logement doit être occupé à titre de résidence principale sur une durée minimale de 3 ans,
- · Le propriétaire doit répondre à des conditions de ressources (Il faut se munir de son avis d'imposition ou de non-imposition).

Les propriétaires qui louent ou souhaitent louer leur logement (vacant ou occupé) aux conditions

- · Le logement doit être loué à titre de résidence principale pendant 6 ans,
- · Le loyer doit être conventionné,
- · Le logement devra atteindre la Classe énergétique d'après travaux.

Info+: Chaque dossier est unique et des solutions sont souvent possibles.

Quels sont les travaux éligibles ?

Seront prioritairement traités, tous les travaux qui visent **à économiser l'énergie** et favoriser le maintien à domicile des personnes. Enfin, le dernier objectif est de permettre à des propriétaires occupant un logement très dégradé de réaliser

des travaux de mises aux normes complètes du logement.

Important: Les travaux ne doivent pas être commencés avant le dépôt des dossiers de demande de subventions.

De quoi peut-on bénéficier?

Les propriétaires occupants éligibles peuvent obtenir une aide de l'Agence Nationale de l'Habitat de 35% à 50%. Cette aide peut être complétée par d'autres aides (Etat, Région Normandie, Département du Calvados, Caisses de retraite,CAF, SDEC, PROCIVIS...).

Quel accompagnement?

L'association **SOLIHA** a été choisi par la Ville de Dives pour animer ce nouveau dispositif et pour accompagner les demandeurs dans le montage de leurs projets (accompagnement administratif, financier, technique et social). Cet accompagnement, financé par la collectivité, est totalement gratuit pour les demandeurs.

Les ménages éligibles bénéficieront ainsi d'un accompagnement administratif (pour le recueil des pièces administratives, le suivi, les demandes de subventions et de paiements) et d'un accompagnement technique : une visite sera programmée par un technicien de l'association Soliha Territoires en Normandie. Ce spécialiste effectuera un diagnostic complet du logement et conseillera le ménage sur les travaux les plus pertinents.

Comment faire pour en bénéficier?

Si vous êtes intéressés, vous pouvez vous renseigner tous les jours auprès de l'association SOLIHA Territoires en Normandie au numéro de téléphone suivant: 02 31 86 70 50

Info+: Réunion publique le 18 avril à 18 h 00 à l'Espace Nelson Mandela.

Santé

LE CCAS de Dives-sur-Mer

Programme des sorties avec le CCAS pour les prochains mois:

JEUDI 23 MARS À LIVAROT

Dégustations et machines animées

- Inscriptions : le mercredi 8 mars de 9 h à 12 h et de 14 h à 16 h
- Tarif: 77 € maximum (selon vos revenus)

JEUDI 20 AVRIL

Les Alpes Mancelles

- Inscriptions : le jeudi 30 mars de 9 h à 12 h et de 14 h à 16 h
- Tarif: 99 € maximum (selon vos revenus)

MERCREDI 10 MAI À MUCHEDENT

Rêve de bisons et parc aux loups

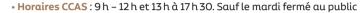
- Inscriptions : le jeudi 27 avril de 9 h à 12 h et de 14 h à 16 h
- Tarif: 94 € maximum (selon vos revenus)

MARDI 13 JUIN À ROUEN

L'Armada 2023

- Inscriptions : le mardi 16 mai de 9 h à 12 h et de 14 h à 16 h
- Tarif: 71 € maximum (selon vos revenus)

>> Rappel infos pratiques





- BIOMASSE: 02 31 34 19 20 - Accueil emploi: 02 61 53 62 31

• Conciliateur de justice : 2^{ème} vendredi de chaque mois (contacter le CCAS pour avoir le numéro)

• Mutuelle familiale un lundi sur deux

Infos pratiques CMS (Centre Municipal de Santé)

- > Le CMS de Dives/Mer assure des soins infirmiers au centre sur *rendez-vous* entre :
- 7 h 45 et 9 h 30 (sauf week-end et jours fériés)
- · 11h00 et 12h00
- 16 h 00 et 17 h 00 (sauf week-end et jours fériés)
- > Il est possible de réaliser toutes sortes de soins sur prescription médicale au CMS et à domicile. (Prise de sang, injection, pansement, ablation de fils... et notamment des PCR.)
- Le CMS dispose d'un service d'orthophonie du lundi au jeudi sur *rendez-vous* au 02 31 28 26 76.
- > Le CMS accueille aussi trois sage-femmes le lundi, mardi et le vendredi ; rendez-vous sur Doctolib.
- > Ainsi qu'une pédicure le LUNDI sur rendez-vous au 02 31 79 07 30.

Petite-enfance



Une micro-crèche accueillera bientôt les petit·es divais·es

Afin de répondre à un besoin non-couvert en matière de garde d'enfants, la commune met en place une micro-crèche de 12 places qui verra le jour fin 2023.

ne vingtaine d'enfants de 10 semaines à 3 ans pourront être accueillis dans ce nouvel espace qui leur sera entièrement dédié. Cette micro-crèche investira les lieux de l'ancienne CPAM, située au 5 de la rue du champs de foire. Des travaux de réhabilitation et de mise aux normes sont nécessaires pour assurer l'accueil des enfants en toute sécurité. Les informations nécessaires aux inscriptions seront diffusées dans un second temps.

>> Dates à retenir

• Début des travaux : Printemps 2023

• Ouverture prévue : Fin 2023

Réussite éducative

Projet CLAS: le volet parentalité de la Réussite éducative

Le Projet CLAS va être mis en place à l'école Colleville dès la rentrée de septembre : Contrat Local d'Accompagnement à la Scolarité.

> Qu'est-ce que le CLAS ?

C'est un projet numérique qui sera développer à Dives-sur-Mer dans le cadre de la Convention Territoriale Globale (CTG) signée avec la CAF14.. Il s'inscrit également dans le Projet Educatif de Territoire (PEDT) pour lutter contre les inégalités, particulièrement scolaires et favoriser la co-éducation, en créant des liens parents-enseignants-personnels éducatifs.

> Pour qui?

Le Contrat local d'accompagnement à la scolarité ne concerne pas tous les enfants.

Il s'adresse à ceux qui « ne disposent pas dans leur environnement familial et social de l'appui et des ressources nécessaires pour s'épanouir et réussir à l'école et pour lesquels un besoin a été repéré en concertation avec les établissements scolaires ».

A Dives-sur-Mer, le CLAS sera centré sur l'âge élémentaire (CP à CM2).

Les objectifs?

Garantir un parcours éducatif et socio-culturel aux enfants.

Soutenir le rôle des parents pour faire face aux mutations actuelles (internet, actions socio-culturelles, illettrisme/illectronisme).

> Comment se met en place le CLAS?

- · Le CLAS se fait en accord avec les parents en lien avec les enseignants, et d'autres partenaires, notamment les accueils périscolaires et extrascolaires.
- · Un travail de préparation entre le référent CLAS et les équipes éducatives sera nécessaire. Ce travail commun sera mis en place en amont (printemps 2023), puis tout au long de l'année scolaire 2023/2024. C'est cette articulation qui rendra

possible l'accompagnement à la scolarité : l'accompagnement de l'enfant-élève et du parent-parent

L'enjeu de l'accès à l'information au sein du CLAS est d'amener l'élève et le parent à comprendre le fonctionnement de l'école, à se sentir concerné, et dans l'idéal à être à l'aise et à participer. L'accès à l'information participe à l'inclusion de la personne: enfant ou parent. Il s'agit de lever les freins qui empêchent

Côté enfant



je réalise des recherches via l'outil informatique

- > Lever les freins d'accès si la famille n'est pas équipée (ordinateur, tablette, smartphone)
- > Donner la méthodologie de travail
- > Éveiller la curiosité de l'enfant en s'appuyant sur les centres d'intérêt de l'enfant et le plaisir de l'enfant

Côté parent



j'utilise l'Espace Numérique de Travail (ENT) de l'école

- > Lever les freins d'accès : financier = la famille n'est pas équipée, barrière technologique = illectronisme, problématique d'illetrisme parfois
- > Favoriser l'inclusion dans la vie de l'école : comprendre, se sentir concerné, participer
- > Conforter son rôle de parent dans la scolarité de l'enfant

Jeunesse

Les vacances de printemps à Dives-sur-Mer avec nos accueils de loisirs

Thème de vacances : « Génération gamers aux Tilleuls»



Les enfants découvriront les nouvelles technologies et pourront se défier autour de concours de jeux vidéo.

Pour le local Ados le thème sera également « les nouvelles technologies ».

> Pour plus d'info, rendez-vous au guichet unique!

Inscriptions scolaires

pour l'entrée à l'école maternelle et l'entrée en CP, c'est maintenant!

Le guichet unique

Les inscriptions aux accueils du matin et/ou du soir, au restaurant scolaire et au centre de loisirs se font au Pôle Éducation et Jeunesse.

COORDONNÉES

INSCRIPTIONS **PÉRISCOLAIRES** EXTRASCOLAIRES CANTINE

9 rue Général de Gaulle à 14160 Dives-sur-Mer 02 31 28 12 60 ou education@dives-sur-mer.fr

HORAIRES

Mardi, Jeudi, Vendredi de 9H00 à 12H00 puis de 13H30 à 16H30 Mercredi de 9H00 à 12H00

Pendant les vacances scolaires de 9H00 à 12H00

Les inscriptions aux écoles maternelle et élémentaire se font dès 2 ans et peuvent être effectuées à partir du 7 mars.

INSCRIPTIONS SCOLAIRES

COORDONNÉES

9 rue Général de Gaulle à 14160 Dives-sur-Mer 02 31 28 12 60 ou scolaire@dives-sur-mer.fr



Jardin intergénérationnel

Reprise du jardin intergénérationnel

Le jardin intergénérationnel a redémarré le 9 mars dernier, les ateliers auront lieu tous les jeudis de 16 H 30 à 17 H 30 pour les enfants de l'accueil périscolaire élémentaire y participant.

Différentes thématiques vous seront proposées, pour apprendre et partager en s'amusant.

Alors n'hésitez pas à rejoindre l'aventure!



Intercommunalité

Numérique



La Micro-Folie démarre sa tournée sur le territoire

Retrouvez les chefs d'œuvres des musées nationaux et les dernières innovations numériaues à votre porte.

La Micro-Folie itinérante part en tournée en 2023 et sillonnera ainsi les villes du territoire pour une durée d'un mois à chaque fois. Un large éventail d'animations gratuites vous seront proposées : musée numérique, Fab lab, réalité virtuelle...

Rendez-vous dès maintenant et iusau'à fin février - 14 rue Général de Gaulle - Divessur-Mer

Puis:

- À Hérouvillette du 1er au 31 mars 2023, à l'école primaire
- À Merville-Franceville d'avril à juin 2023, à la bibliothèque municipale
- À Victot-Pontfol du 3 au 17 juillet 2023, à la Mairie
- À Escoville du 1er au 31 décembre 2023, à la salle des Fêtes
- > Actualités et informations complémentaires sur www.ncpa.fr

Déchets

La collecte des déchets en 2023

Afin de répondre aux enjeux environnementaux, la communauté de communes revoit la collecte des déchets sur son territoire.

ctuellement en phase d'étude, des changements de jours de collecte seront à prévoir ctuellement confidence durant le 3^{ème} trimestre.

Les informations relatives à ces modifications vous seront communiquées le plus tôt possible, dans votre boîte aux lettres, les bulletins municipaux, sur les réseaux sociaux et sur internet.

Quelques rappels sur la collecte :

- > Les sacs et les bacs doivent être sortis entre 19h (la veille de la collecte) et 5h du matin (le iour de la collecte).
- > Pour un cadre de vie agréable pour tous, les bacs roulants sont à ranger le plus vite possible dès qu'ils sont vidés.
- > Les collectes sont assurées les jours fériés (sauf le 25 décembre et le 1^{er} janvier).



>> La collecte des encombrants, comment ca marche?

Il suffit d'appeler pour prendre rendez-vous:

- par téléphone au 07 65 69 95 02 (du lundi au vendredi de 9h à 12h)
- · ou sur la plateforme dédiée : www. lauguste-recycleur.fr
- · ou par mail à lauguste. recycleurbatisseur@hotmail.com



> Plus d'informations : 02 31 28 10 25

dechets@normandiecabourgpaysdauge.fr · www.ncpa.fr

>> Ayez les bons réflexes!

Avant de faire collecter vos encombrants, d'autres solutions existent!

> Je fais reprendre

Faites-les reprendre : lors de l'achat d'un produit identique neuf soumis à l'écoparticipation, les vendeurs proposent ou ont l'obligation de reprendre l'ancien produit.

> Je donne

Donnez-les dans les dépôts-ventes ou à la nouvelle ressourcerie de Périers-en-Auge.

> Je vends

Vendez-les sur des sites internet dédiés.

> Je répare

Réparez-les pour donner une seconde vie à vos objets.

> Je vais en déchetterie

Chaque déchet déposé en déchetterie est orienté vers la bonne filière de réemploi ou de recyclage

Territoire

Des réunions publiques pour présenter le Projet de Territoire

À quoi va ressembler Normandie Cabourg Pays d'Auge d'ici 2030?



uelles politiques, quelles actions, quels projets pour demain? Durant les prochains mois, la communauté de communes vient à votre rencontre pour échanger sur les enjeux du territoire et les prochaines actions

La 1ère réunion publique est organisée à la salle des fêtes de Dozulé. le mardi 28 mars 2023 à 18h.

> Pour plus d'informations ou pour consulter le Projet de Territoire rendez-vous sur www.ncpa.fr

Solidarité

Le Téléthon revient en 2023!

Pour la 2^{ème} année, la ville de Dives-sur-Mer s'engage dans les manifestations au bénéfice du téléthon.

omme l'an dernier, les habitants ✓ seront invités à récupérer divers objets: pots à yaourt en verre, rouleaux de papier toilette sans inscription, boîtes à œufs en carton, grands calendriers annuels en carton rigide, pommes de pins de petites tailles.

Nos commerçants seront également sollicités pour des lots qui alimenteront un loto ou des dons qui permettront de relever notre défi.

L'ensemble de l'argent récolté sera reversé à l'AFM (Association Française contre les Myopathies).



La collecte commence dès maintenant dans les différents points de récoltes ci-dessous :

- > La Mairie, rue du Général de Gaulle, 14160 Dives-sur-Mer
- > Le CCAS, Rue Albert 1er, 14160 Dives-sur-Mer
- > La Médiathèque Jacques Prévert, Av. du Commandant Charcot, 14160 Dives-sur-Mer

Cinéma

Mémoire Ouvrière

Dans le cadre du projet Mémoire Ouvrière. l'association « Un fleuve pour la liberté, la Dives » recueille des témoignages de Divais depuis plusieurs années.

ls nous font revivre la vie locale des années 1930 aux années 1970. L'usine, la vie dans les cités, l'école, les commerces, la pêche, les fêtes... sont évoqués.

Tout ce travail de collecte de mémoire a permis la publication en 2020 du livre Dives, Cités ouvrières et les deux tomes Paroles de Divais en 2021 qui ont remporté un grand succès.

En 2023, pour ses dix ans, l'association vient de réaliser un film à partir des vidéos effectuées lors des entretiens avec 40 témoins par Christine Le Callonec. Alain Monclin a complété par des photos anciennes. prises de vues aériennes et a réalisé le montage.

Entre sourires et émotions, ce film qui s'adresse à tout public sera projeté lors de deux séances au cinéma Le Drakkar, le samedi 18 mars à 15 heures et le jeudi 23 mars à 18 heures.



> Entrée libre dans la limite des places disponibles. Durée 1h25.

\musez-vous!



Coups de cœur

de la Médiathèque Jacques Prévert

>> Roman

UN PROFOND SOMMEIL

de Tiffany Quay Tyson



Roman captivant se déroulant dans l'état du Mississipi autour d'une carrière abandonnée. Par une chaude journée d'été, des enfants décident d'aller s'y baigner bravant les interdits... Une immersion dans cette nature exubérante du Sud. Très belle écriture ! L'auteur a reçu de nombreux prix pour son livre présenté lors du festival « America » 2022.

>> Roman

ATTAQUER LA TERRE ET LE SOLEIL

de Mathieu Belezi



On sait peu de choses sur les premiers colons d'Algérie du début XX^e et c'est sur cette vérité que s'est penché l'écrivain Mathieu Bélezi. En alternant le point de vue des premiers pieds noirs aveuglés par les promesses du gouvernement français et les soldats venus conquérir (brutalement) cette terre promise, ce roman est un

véritable coup de poing. Entre désillusions, résiliations et cruautés militaires, voilà la genèse d'une guerre prochaine, la guerre d'Algérie, dont aucun camp ne sortira indemne.

>> DVD

THE BATMAN

de Matt Reeves



Dans cette nouvelle œuvre du super-héros "Batman", l'ambiance y est aussi gothique qu'explosive. Un film d'une grande qualité scénaristique et visuelle que les acteurs et actrices ont su sublimer.

>> Roman

ON ÉTAIT DES LOUPS

de Sandrine Collette



Dans ce roman initiatique familial qui commence par un drame, un père et son fils vont apprendre à s'apprivoiser progressivement au fil d'une aventure haletante au cœur d'une nature sans merci et de malencontreuses rencontres

>> BD

MARILYN, DERNIÈRES SÉANCES

de Louison



Très brillante adaptation du roman de Michel Schneider où l'auteur retrace les dernières séances de psychanalyse de Marilyn Monroe avec son médecin, Ralph Greenson, ainsi que leur relation. L'illustratrice rend brillamment le désespoir de cette femme brisée à travers la succession de portraits de l'actrice au long des séances qui défilent. Jusqu'à l'inéluctable...

>> CD

MR. MORALE & THE BIG STEPPERS

de Kendrick Lamar



Kendrick Lamar est définitivement déroutant et un grand artiste de hip-hop du XXI^e siècle. Il nous le prouve une fois de plus dans son cinquième album très personnel où il s'interroge sur la place des hommes, la paternité et comment devenir

un homme meilleur. Un flow toujours incisif à l'instrumentation parfois minimaliste, une pépite pour les amateurs de rap.

Infos en +

La Médiathèque est soucieuse du changement climatique et de la santé de la planète! C'est pourquoi nous effectuons un test : mettre en circulation des livres non couverts, sans couverture plastique de protection. Avec en moyenne plus de 1600 acquisitions de nouveautés chaque année et donc 1600 livres à couvrir de protection plastique, la médiathèque a décidé de ne plus couvrir les documentaires, les bandes-dessinées adultes et les romans enfants dont les couvertures sont rigides afin de réduire sa consommation de plastique. Si le test est convaincant (que les livres ne sont pas trop vite abîmés) nous l'appliquerons définitivement pour ces deux sections.

Vous les reconnaîtrez par un petit écusson apposé sur leur couverture!



Les Divais ont du talent

Recette du Marché divais



Poulet sucré salé

Une recette simple et rapide

> pour 6 personnes

> Temps de préparation : 15 min

Recette:

- Mettre dans un plat allant au four les cuisses de poulet avec un filet d'huile d'olive par-dessus.
- 2 Ajoutez les pêches préalablement coupées en petits cubes, les raisins et les tomates cerises coupées en deux.
- 3• Enfournez 45 min à 200°

Vous pouvez servir avec comme accompagnement du riz basmati.

Ingrédients:

- · 6 belles cuisses de poulet
- 3 pêches
- · 1 grappe de raisins
- · 6 tomates cerise
- · Huile d'olive
- Sel
- Poivre

Sapeur-Pompier

Nouveau départ pour le chef du CIS de Périers-en-Auge

Après cinq années passées à la tête du centre de secours de Périers-en-Auge. le Lieutenant Thomas ROUS quitte ses fonctions de chef pour devenir adjoint dans le plus grand centre du Calvados: le CSP (Centre de Secours Principal) Folie-Couvrechef.

n nouveau challenge pour ce quadragénaire qui a suivi un parcours professionnel diversifié au sein du SDIS 14 (Service Départemental d'Incendie et de Secours du Calvados). Le recrutement et l'engagement des volontaires ont été ses chevaux de bataille pendant ces cing années ; il laisse sur son chemin un centre productif et dynamique, composé de 15 sapeurs-pompiers professionnels et 25 volontaires.

Il a passé le flambeau à son successeur, David VENAN-GEON, qui a pris ses fonctions le 15 février dernier. Nous leur souhaitons à tous les deux, une belle poursuite dans leur carrière respective.







État civil -



- ANCIAN ANNIE décédée le 2 novembre, à Dives-sur-Mer
- TRIBOUILLARD FABRICE décédé le 8 novembre, à Dives-sur-Mer
- PORTEBOSQ PATRICE décédé le 15 novembre, à Caen
- DELANOE GILLES décédé le 18 novembre, à Dives-sur-Mer
- MUSSE MONIQUE veuve WALINE décédée le 18 novembre, à Caen
- LIFROY MICHEL décédé le 4 décembre, à Lisieux
- SIMON PAULETTE épouse DOKTOR décédée le 9 décembre, à Caen

- LENGLINE FRANÇIS décédé le 13 décembre, à Falaise
- LAMOURAUX CHRISTINE épouse BLANCHARD décédée le 27 décembre, à Dives-sur-Mer
- GIOVANNONI ROBERT décédé le 2 janvier, à Saint-Cloud
- HEUZÉ YANNICK décédé le 3 janvier, à Dives-sur-Mer
- DENOUAL PAULETTE veuve LEHÉRICY décédée le 11 janvier, à Caen
- BAUMANN MIREILLE veuve HUET décédée le 14 janvier, à Dives-sur-Mer



- SCHOPP RAPHAËL né le 15 novembre à Dives-sur-Mer
- GUILLET EMILIO né le 28 novembre à Caen
- POUPARD ALANA née le 5 décembre à Caen
- LENGLINE OWEN né le 27 décembre à Caen

Le groupe de la majorité municipale

Reconstruire de grands services publics

es crises s'enchainent qu'elles soient, sanitaires, climatiques, énergétiques et montrent que nos services publics ont été très fragilisés.

Nos hôpitaux peinent à faire fonctionner les urgences, ferment des services faute de personnel, nos pompiers manquent de moyens pour assurer leurs missions, des formations pour nos jeunes dans les lycées sont supprimées comme c'est le cas actuellement dans la filière professionnelle, la poste s'apprête à réduire le nombre de ses tournées quotidiennes...

Tout cela n'est pas le fruit du hasard mais la conséquence des politiques délibérées de réduction de la dépense publique de ces dernières années.

Sur l'énergie, la volonté de laisser faire le marché a conduit à une augmentation très forte des prix de l'électricité et du Gaz. Elle a livré à la spéculation un secteur indispensable à la vie de tous les jours. Tout cela s'est fait au détriment de l'emploi, du pouvoir d'achat et d'une véritable transition écologique.

En ce début du 21^{ème} siècle, reconstruire de grands services publics, en créer de nouveaux dans des secteurs comme la dépendance, l'environnement, redonner aux communes les moyens d'investir est un enjeu de société. C'est aussi avoir la volonté de faire de la satisfaction des besoins humains une priorité. C'est agir pour plus de justice sociale car les services publics sont la richesse de tous.

Groupe Divaises - Divais - Un avenir commun

Comment ameliorer les finances de la ville?

chaque conseil municipal, Monsieur le Maire nous sert les mêmes litanies :

- manque de terrains où construire,
- le coût de l'énergie.

Mais savez vous que la Ville est propriétaire d'un immense terrain où est installé le village vacances (d'ailleurs très peu utilisé).

Le terrain est exploité par le comité d'entreprise d'EDF sans conteste le plus riche de France avec un budget de 410 millions d'euros, 5 000 salariés et 380 centres de vacances.

Pourquoi un tel budget ? Tout simplement parce que le budget des œuvres sociales est abondé par un pourcentage sur le chiffre

d'affaires alors que le CE des autres entreprises recoivent seulement 1 % de la masse salariale.

Il serait tout à fait légitime et juste que le CE d'EDF reverse une partie de sa manne financière à la Ville notamment en cette période de hausse du coût d'énergie et par conséquent de leur budget.

A Cabourg, Monsieur le Maire fait financer la construction d'un nouveau casino par l'exploitant qui va aussi participer au financement des associations.

Autre sujet, la création d'une micro crèche de 9 places seulement, ce qui va dispenser la Ville d'embaucher du personnel qualifié avec éducatrice de jeune enfant, puéricultrice...

Dans notre projet pour les municipales, nous avions proposé de créer une crèche avec la participation d'entreprises de Dives afin de faciliter la vie des salariés. Nous aurions eu ainsi un co financement permettant d'amortir le coût des locaux et disposer d'une équipe pluridisciplinaire.

En conclusion, une manière moderne et démocratique consisterait à consulter régulièrement l'opposition. Monsieur le Maire serait bien inspiré de négocier des financements à portée de main au lieu de se plaindre.

> Alain PEYRONNET - Président de l'association Tel: 06 08 54 16 28

Collectif « Réussir Dives, vraiment! »

Xavier Auber, élu de la liste du « Collectif Réussir Dives, vraiment! »

e suis né à Dives et je suis très fier d'être de nouveau élu au Conseil municipal pour le Collectif. J'aurai à cœur de défendre l'intérêt de tous les Divais, notamment sur le sujet de la santé.

Dives-sur-Mer est au cœur du plus grand désert médical du Calvados. En effet, Dives est la ville la plus importante de l'intercommunalité NCPA, 4ème interco du Calvados, qui compte 31000 habitants à l'année, et jusqu'à 200 000 en été. Or, cette intercommunalité n'a aucun ophtalmo, aucun cardiologue et aucun centre d'imagerie médicale (radio, scanner, etc...). De plus, les médecins généralistes et les dentistes de Dives ne prennent plus de nouveaux patients.

Le collectif « Réussir Dives, vraiment! » demande la construction d'un pôle de santé

à Dives à l'image du projet de Pont l'Evêque qui est en construction. Pourquoi serait-ce impossible à Dives alors que c'est possible à Pont l'Evêque?

Si vous avez des suggestions concernant l'offre de santé, envoyez-nous un message sur notre page Facebook « Réussir Dives, vraiment! »

1ère Édition de la

FOIRE MUXINES ET AUX PLANTES

À la recherche de végétaux et de produits locaux!

DU 18 AU 19 MARS 2023

Terrain du Ranch

Dives-sur-Mer - Calvados 14



Renseignements : 02 31 28 12 53

